



Lors de l'inauguration de l'hôpital, le Préfet s'était engagé à une rencontre avec les représentants du collectif pour un réa à Manosque

Santé. Le collectif pour une « réa à Manosque » satisfait suite à une rencontre, mardi avec le Préfet

« Une sacrée avancée » pour la réa

■ Le collectif pour « une réa à Manosque » poursuit son combat pour la création d'un service de réanimation polyvalente au sein de l'hôpital Louis Raffalli et communique avec satisfaction l'avancée permise suite à une rencontre, mardi 19 octobre, avec le Préfet Pierre N'Gahane, à laquelle ont aussi pris part les représentants du collectif de défense de l'hôpital de Digne.

Position commune : 2 réas de 6 lits

« Les revendications des collectifs de Manosque et Digne sont, et c'est récent, sérieusement prises en compte », constate Jean-François Pellarey, représentant du collectif « réa ». « Nous sommes tombés d'accord avec

le Préfet et l'ensemble des acteurs concernés (les présidents des conseils de surveillance que sont les maires des deux villes, et les directions des hôpitaux) sont ainsi aujourd'hui sur une position commune » : le maintien des six lits pour le service de réanimation de Digne ainsi que trois lits de surveillance continue (un seul actuellement) et la création d'un service équivalent à Manosque.

Le Préfet adresse à l'ARS

Même si la revendication est de 8 lits à Manosque, cet accord est considéré comme « une sacrée avancée ».

Le préfet s'est engagé à adresser un courrier pour relayer cette position

à la direction de l'ARS, l'Agence Régionale de Santé. Engagement jugé par les collectifs citoyens comme « un acte fort ».

Jean-François Pellarey précise toutefois que la demande va plus loin, s'agissant d'analyser précisément les besoins pour l'ensemble du département, « une étude de l'hôpital ayant estimé une nécessité de 17 lits ».

Exigence d'une décision rapide

Autre exigence maintenue, « que la décision soit prise très rapidement, avant la fin 2010 pour une mise en fonctionnement dès le premier trimestre 2011 ». Le préfet s'est aussi engagé à relayer cette demande ».

NADIA VENTRE